

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2002 Visa : 02/60491- FEOGA 02/47360-RW	PCDR-classique PDR-2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR-2007-2008 ¹	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Beloeil et de ses abords (projet n°5.1.2).	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	569.946,6 € (FEOGA: 316.647 € / Développement Rural: 253.317 €).

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non	
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Type	Montant annuel
Bénéfices ³ = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aucune activité n'a été menée dans le bien en raison d'un problème de stabilité de l'édifice. Depuis les travaux ont été finalisés mais d'activité en 2023 dans l'ancienne Grange
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES G

⁵ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le quichet des pouvoirs locaux.

6 Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁷ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	<p>Proposition de programmation des projets à 3 ans :</p> <p>2024: projet n°25 : Aménager une maison de village aux Ecacheries.</p> <p>2025: projet n°18 : Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale.</p> <p>2026 : projet n°12 : Aménager la Drève Ninove et la place Paul Pastur.</p>



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil

CLDR du 23 mars 2023

Liste de présence en annexe.

Invités

Antoine Bacro – chargé de projet au GAL des Plaines de l'Escaut

Cyril Collin - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural

Eric Evrard, Robin Penay – FRW – agents de développement

1. Introduction

Dany Leturcq, président de la CLDR, remercie les membres présents et rappelle l'objet de la présente réunion.

Il regrette le faible nombre de participants ; une participante l'explique en partie par l'envoi tardif de la convocation.

2. Approbation du compte rendu de 29 septembre 2022

Le document est approuvé



3. Présentation du réseau de mobilité douce par le GAL des Plaines de l'Escaut.

Antoine Bacro, chargé de mission du GAL, présente le projet mobilité douce lequel consiste à développer un réseau structurant entre les communes du parc. Sur ce réseau est identifié une série de points relais permettant une mobilité multimodale. A terme, le projet ambitionne d'alimenter la réflexion des communes dans leurs aménagements cyclables grâce à des propositions : bandes suggérées, abri vélos, pistes en site propre, entretien, etc.

Suite à l'exposé sur l'état d'avancement de la cartographie du réseau (cfr lien suivant <https://mobilitedouce-pnpe.gogocarto.fr/>), il est proposé d'inclure le hameau des Ecacheries comme point relais (lieu adéquat pour du multimodal) et d'insister sur le rôle stratégique de deux RAVeL pour l'entité : celui longeant le canal Ath/Blaton et la liaison Basècles/Leuze en Hainaut.

Il est regretté que la portion de Grandglise au sud de la nationale 50 ne soit pas reprise sur la carte alors qu'elle présente aussi un intérêt en termes de mobilité douce.

Plusieurs membres de la CLDR se proposent d'approfondir sur place le diagnostic des points relais proposés sur l'entité. Il s'agira d'identifier les aménagements les plus adéquats pour renforcer la multimodalité (ex : box sécurisés pour vélos). Une visite de terrain est programmée le 29 avril de 10h00 à 12h00 (+/- 15 Km), départ place de Quevaucamps.

Le Président rappelle que la commune n'a pas de possibilité de financer ces éventuels aménagements. Néanmoins, les membres de la CLDR félicitent le projet car il permettra à la commune de disposer d'un outil pour alimenter sa réflexion dans ses projets et pourra faciliter la réponse à d'éventuels appels à projets.

Concernant l'aménagement imminent de la place de Basècles, le Président signale qu'il n'est pas prévu dans le cadre actuel d'interventions concourant à la multimodalité, le dossier étant ancien ; cela pourra cependant être étudié dans un second temps ; des bornes de recharges de voitures électriques sont prévues

L'arrêt de bus au lieudit la Bécasse est indiqué pour y installer un système d'arrimage de vélos
Un participant fait remarquer que certains tracés repris sur la carte sont en réalité, sur le terrain, impraticables ; Robin Penay rappelle l'existence à l'adresse suivante <https://mobilitedouce-pnpe.gogocarto.fr/> d'une carte interactive permettant d'éditer des commentaires ; elle complète ainsi celle du GAL

4. Rapport annuel de l'ODR année 2022.

La FRW distribue un document (en annexe) reprenant le contenu du rapport et celui-ci est passé en revue et complété des informations de la commune et de la CLDR.

Deux projets sont en cours, l'aménagement de la place de Basècles (ancien PCDR) dont les sondages sont terminés et la création de logements intergénérationnels à Grandglise ; les remarques de la CLDR ont été prises en compte et le projet définitif est en cours de réalisation

Les remarques/ suggestions sont émises sur les projets suivants :

N°1 adopter un schéma de développement communal : *le coût d'une telle étude a justifié son abandon actuel par le Collège communal.*

N°7 Optimiser la desserte TEC : *les TEC ont lancé une enquête dans l'optique notamment de supprimer certains arrêts ce qui posera problème par exemple aux Ecacheries. La FRW indique aux membres que*



la consultation est en cours et prend fin le 15 avril prochain. Lien pour donner son avis : <https://mobilli.citizenlab.co/fr-BE/projects/commune-de-beloeil>

N°16 Mettre en place une cantine durable : les plats scolaires sont élaborés avec les productions locales
N° 20 Valoriser la carrière Bleu : il est proposé de créer un groupe de travail pour mettre en avant le passé carrier de l'entité en collaboration avec l'ASBP

N°33 Adopter un plan de végétalisation participative : même si la possibilité est offerte les autorisations de la commune ne sont pas systématiques.

5. Programmation à 3 ans

La CLDR établi la programmation suivante

2023: projet n°11 : Opération « entrées de village »

2024: projet n°25 : Aménager une maison de village aux Ecacheries

2025: projet n°18 : Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale

6. Divers

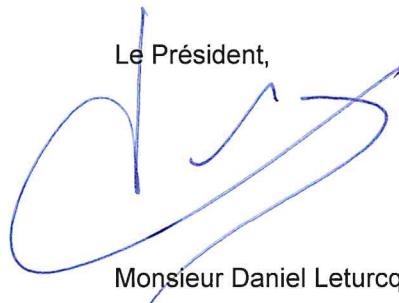
Aucun point n'est abordé

Le secrétariat,



Éric Evrard,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,

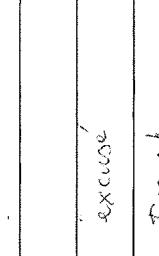
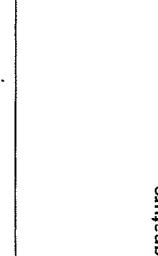
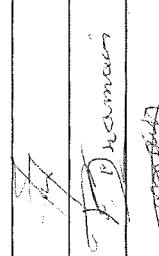
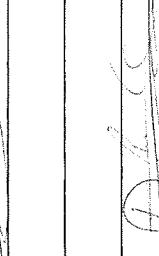
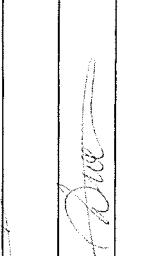


Monsieur Daniel Leturcq,
Président

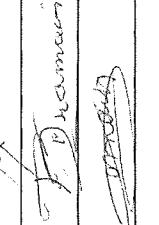
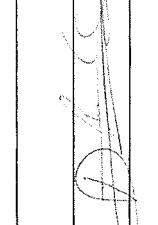
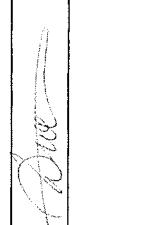


CLDR de Beloeil
Liste de présence - réunion du 23 mars 2023

Membres issus du conseil communal

NOM	Prénom	Signature
1 LETURCQ	Daniel	
2 DRAMAIS	Carine	
3 DUBOIS	Michel	
4 GOMEZ MAINI	David	
5 RAVEZ	Lucette	
6 AMORISON	Lise	
7 MALFAIT	Valentin	 <i>excuse</i>
8 MARLOT	Bastien	 <i>Friend</i>

Membres citoyens

NOM	Prénom	Signature
1 ALKASSOUM DIALLO	Aïcha	
2 COLIN	Paulette	
3 COUPLET	Pascalle	
4 DELBECQ	Caroline	
5 DELEHOUZE	Véronique	
6 DELARUE	Christian	
7 DELPLANQUE	Sabine	
8 DRAMAIS	Line	



Fondation Rurale
de Wallonie

ODR de Beloeil

CLDR du 23 novembre 2023

Liste de présence en annexe.

Invités

Adeline Patelli - Administration communale de Beloeil – Agent relai développement rural
Thomas Hallez – Administration communale de Beloeil – Bureau d'Etudes du Service des Travaux-Responsable
Nicolas Gontier - Administration communale de Beloeil – Bureau d'Etudes du Service des Travaux-Agent en charge des projets environnementaux.
Eric Evrard, Robin Penay – FRW – Agents de développement

1. Introduction

Dany Leturcq, président de la CLDR, remercie les membres présents et rappelle l'objet de la présente réunion.

2. Approbation du compte rendu de 23 mars 2023

Le document est approuvé.

3. Appel à projets BiodiverCité 2023.

Nicolas se présente à la CLDR et fait circuler les documents d'information sur les projets BiodiverCité exposés au stand communal lors de la distribution d'arbres de la Sainte Catherine.

Il les commente ; il s'agit essentiellement pour l'édition 2023 de conforter et/ou d'améliorer les actions enclenchées sur :

- La Drève Ninove : pose de clôtures en châtaigner en réponse aux dégradations dues aux passages de moto de cross.
- Le verger conservatoire : installation d'une haie de charme pour créer de l'ombre pour les moutons, le site étant éco-pâturé. Remplacement de fruitiers morts, la plupart en raison de l'action destructrice des campagnols sur leurs racines.
- L'odéon : installation d'un tipi végétal



- Espace Degouy (derrière le Foyer culturel) : installation de 500 mètres de haie vive ; outre la délimitation physique du verger et l'attrait pour la biodiversité, celle-ci contraindra les riverains à ne plus emprunter cet espace pour rejoindre leurs garages privés.

En ce qui concerne le verger conservatoire, Ludy s'interroge sur le devenir du stationnement évoqué notamment en CCATM et Commission Aménagement du Territoire du PNPE.

Cet aspect est étroitement lié au développement du volet pédagogique, il faut en effet pouvoir accueillir les cars scolaires.

Adeline signale qu'étant en zone agricole au Plan de secteur, la commune a dû introduire un certificat d'urbanisme type 2 pour s'assurer du principe que du stationnement pourrait être créé.

Un blocage de la Direction Générale de l'Agriculture fait que le nombre de places susceptible d'être autorisé sera inférieur à celui idéal.

Thomas informe la CLDR que 5 places dont deux PMR seraient autorisées au maximum.

Plusieurs membres de la CLDR s'en étonnent alors que des cas plus impactant pour la zone agricole ont été autorisés, tels que des constructions d'habitations.

Thomas signale que la commune va prévoir un budget pour qu'un auteur de projet établisse un projet global dans lequel sera englobé le verger et les éléments connexes à son bon fonctionnement : espace de stationnement paysager, abris pour les greffages.

Pour la charge en ovins, Thomas explique qu'elle ne doit pas dépasser 10 têtes par Ha en écopâturage : 9 sont installés au verger, il s'agit de races rustiques. Outre l'entretien du site, le piétinement des animaux fait fuir les campagnol et réduit donc le risque de perte en fruitiers.

Sur le nombre d'arbres plantés avant l'arrivée des moutons, 40 sont morts dont 25 avaient les racines rongées.

Chantal explique le principe du tipi végétal qui sera installé par le collectif des amis des abeilles et des pollinisateurs à l'Espace Odéon grâce au subside BiodiverCité 2023.

Une série de perches seront plantées pour former une structure en cône de plusieurs mètres.

A la bonne saison, les enfants de l'école planteront des haricots d'Espagne dont les fleurs sont très mellifères et le couvert formera la « toile » du tipi. L'avantage de cette variété réside aussi dans la période de maturité des fruits, après les vacances d'été, ce qui permettra de les récolter et de les cuisiner avec les enfants.

4. Etat d'avancement du projet des logements intergénérationnels à Grandglise.

Adeline explique que le projet a été adapté par rapport aux remarques formulées par la CLDR ; le permis d'urbanisme a été obtenu et la commune a notifié à l'auteur de projet de réaliser le projet définitif. Celui-ci devra être approuvé par le Collège communal et soumis à l'avis de la tutelle. Ces étapes franchies, le projet définitif et la convention réalisation devront être approuvés par le Conseil communal. Dès contresignature de la convention réalisation par la Ministre du Développement rural, la procédure d'adjudication des travaux pourra être enclenchée. Concernant l'augmentation des coûts en conséquence des différentes crises, Thomas rappelle que l'enveloppe du subside DR est fermée. Pour réduire la part communale, la subvention UREBA a été sollicitée pour certains postes portant sur la réduction de la consommation énergétique. Il faut cependant réaliser un audit énergétique préalablement dont l'objectif est d'atteindre le label énergétique A.

La stratégie de rénovation du parc communal sera soumise au Conseil communal de décembre pour permettre le lancement début 2024 de cet audit.

5. GT Chapelles : retour de la balade des chapelles de Grandglise -perspectives 2024

Sabine rappelle les objectifs du groupe de travail chapelles issu de la CLDR : établir un répertoire de ces patrimoines, le promouvoir et mettre en valeur les édifices. Celle-ci passe notamment par la création de balades.

La première réalisation concrète s'est portée le 1^{er} octobre sur le village de Grandglise avec deux propositions pour le public : une balade guidée émaillée de commentaires vairés (patrimoine, géologie, nature) et un circuit libre plus grand avec mise à disposition d'une carte avec des explications.

Plusieurs « plus » ont contribué au succès de la journée : la rénovation terminée de la Chapelle Saint Martin, l'accès exceptionnellement autorisé à la carrière privée des Roches rouges et l'appui de la commune par la mise à disposition de tonnelles, mobilier et rafraîchissements.

Sabine remercie Eric Roland qui avait mis le parking de sa jardinerie à disposition et ouvert sa chapelle pour y tenir des explications. Il a également d'initiative fleuri celle-ci et d'autres situées du le trajet ; malheureusement quelques potées ont été emportées par des personnes peu scrupuleuses. Elle remercie également Robin pour ses appuis divers et Adeline pour son aide et sa participation le 01/10.

Le groupe de travail s'étant réuni juste avant cette réunion de CLDR, Sabine annonce l'édition 2024. Le village choisi est Quevaucamps et la Saint Joseph comme date de référence. Les projets de tracés des circuit accompagné et libres sont imaginés.

Les chapelles seront au cœur du projet mais d'autres patrimoines et curiosités historiques seront aussi abordés moyennant l'accord de leurs propriétaires comme, par exemple, les fours à chaux.

Ludy, confirmant le succès de l'activité sur Grandglise estime qu'il soit proposé à l'échevinat dont c'est l'attribution que les élèves des 4^{ème} et 5^{ème} primaires de Grandglise découvrent le circuit en s'appuyant sur la carte numérique via leurs smartphones ; la commune a en effet la logistique (bus communal) et le personnel pour (enseignant, animateurs) ; le carrefour des générations pourrait être un partenaire à associer.

Un produit qui pourrait stimuler l'intérêt des étudiants, entre autres, pourrait être un questionnaire sur Internet.

6. Journée Maya 2024

Chantal rappelle que ce sera la troisième édition de la Journée de l'abeille et des pollinisateurs dont le but est de sensibiliser le public à l'utilité de ces animaux mais aussi recréer du lien entre les habitants par une approche conviviale avec des stands diversifiés intéressant le plus grand nombre.

Elle remercie les équipes communales et les agents de la FRW pour leurs aides diverses pour les précédentes éditions.

Elle rappelle que le souhait du collectif est d'apporter quelque chose de nouveau chaque année : en 2023 une spirale aromatique a été créée et en 2024, un tipi végétal sera installé.

Une autre nouveauté 2024 sera un focus sur le frelon asiatique de plus en plus présent ; les citoyens et les professionnels (ex : communes) sont souvent pris au dépourvu lorsqu'ils sont confrontés à cette espèce invasive ; elle est souvent confondue avec nos espèces indigènes (guêpes, frelons européens,...) détruites donc par méconnaissance via la destruction des nids ou l'emploi de pièges non sélectifs. Il s'agira donc de donner les conseils pour les différencier et reconnaître également les nids primaires et secondaires du frelon asiatique.

7. Divers

Chantal informe la CLDR qu'une ruche géante vivante sera installée à l'Espace Odéon. La démarche sera la même que pour la spirale aromatique, à savoir la création de l'objet (composé de perches de saules vivantes) par les membres du collectif (habitants, école, home les Chanterelles,...) avec l'appui d'une animatrice de la Province de Hainaut. L'opération se déroulera de 9h00 à 13h00 du 27 au 30 novembre et les membres de la CLDR qui le souhaitent sont les bienvenus pour aider.

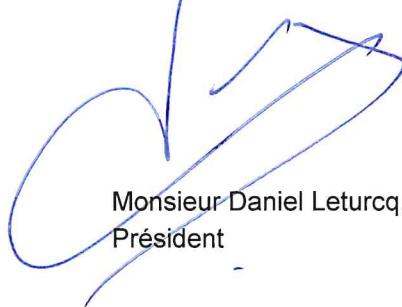
Ludy signale que le PIMACI risque d'être abandonné au profit du droit de tirage automatique.

Le secrétariat,



Éric Evrard,
Fondation Rurale de Wallonie

Le Président,



Monsieur Daniel Leturcq,
Président

REUNION CLDR réunion : 23 NOVEMBRE 2023 - 19H- maison de village de Wadelincourt		
Nom + Prénom	Participation	signatures
AMORISON Lise		
DRAMAS Carine		
DUBOIS Michel		
GOMEZ MAINI David		
MALFAIT Valentin	Excusé	
MARLOT Bastien		
RAVEZ Lucette		
ALKASSOUM DIALLO Aïcha		
COLIN Poulette		
COUPLET Pascale		
DELARUE Christian		
DELBEQ Caroline	excusé	
DELEHOUZE Véronique		
DELPLANQUE Sabine		
DRANIANS Line		
HANNEUSE Eric		
KARORE Chantal		
LELEUX Ludy		
MANFROY Bernadette		
MEIRICK Lucien	excusé	
MEIRICK Noëï		
POLLART Philippe		
QUINTIN Fernand		
SILVESTRE - TILMANT Virginie	Excusée	
VAN MDER Linda		

VERPOORT Marcel	excusé
M. Dany LETURcq - Président	
M. Eric EVRARD - FRW - secrétaire	
M. Robin PENAY - FRW - secrétaire	
Mme. Adeline PATELLI - AC - agent relais	
M. Thomas HALLEZ - AC-service BEST	
Mr Nicolas Gontier - AC-service BEST	
M. Laurie MAISTRIAUX - SPW - DG03	